



MAM Human Values

Code LEI : 969500ZJ90SSOOU7AT42

Rapport annuel

31 décembre 2024

Société de gestion : Mandarinine Gestion
Siège social : 30, Avenue Kléber • 75016 Paris
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

I. Rapport de gestion 3

1. Orientation des placements 3

2. Politique d'investissement 9

3. Déontologie 15

II. Comptes annuels 19

Bilan Actif

Bilan Passif

Compte de résultat

III. Comptes annuels - Annexes.....

A. Informations générales

B. Évolution des capitaux propres et passifs de financement

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

I. Rapport de gestion

1. Orientation des placements

CLASSIFICATION

Actions internationales

OPC d'OPC

Moins de 10% de l'actif net.

OBJECTIF DE GESTION

MAM HUMAN VALUES est un FCP dont l'objectif de gestion est d'offrir une croissance du capital à long terme par le biais d'un portefeuille d'actions d'entreprises des pays de l'Union Européenne sélectionnées selon des critères éthiques et de développement durable et en mettant en œuvre une stratégie ISR.

À titre purement indicatif, l'indicateur Euro Stoxx Net Total Return pourra être utilisé comme indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Notre approche ne consiste pas à répliquer un étalon de référence ; mais des comparaisons à l'Euro Stoxx Net Total Return restent cependant possibles à long terme.

L'indicateur EURO STOXX est un sous-ensemble des titres euro de l'indicateur STOXX Europe 600. Avec un nombre variable de composants, l'indicateur représente les sociétés de grande, moyenne et petite capitalisation de 11 pays de la zone euro. Il est calculé dividendes réinvestis. Cet indicateur est administré STOXX Limited par et disponible sur le site : <https://www.stoxx.com>
Ticker Bloomberg : SXXT Index

À la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indicateur de référence nommé ci-dessus est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indicateurs de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, Mandarin Gestion dispose d'une procédure de suivi des indicateurs de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indicateur ou de cessation de fourniture de cet indicateur.

L'indicateur n'est pas désigné comme un indicateur de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR»). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le FCP.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégies utilisées

La stratégie d'investissement de « MAM Human Values » repose en amont de l'analyse financière sur la sélection de valeurs éligibles pour le fonds, dans une démarche de « best-in-class », et s'effectue à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés. Mandarin Gestion utilise en complément d'études sectorielles et thématiques réalisées en interne, les prestations de ISS ESG, Ethifinance, Sustainalytics Proxinvest, et ECGS.

L'univers de départ est constitué d'environ 700 émetteurs, intégrant notamment l'indicateur Stoxx Europe 600.

Pour élargir le périmètre investissable, une démarche d'« Intégration Positive » vise à sélectionner les entreprises de petite ou moyenne capitalisation, dont l'activité apporte une valeur ajoutée humaine, sociale ou environnementale. Ce panier supplémentaire d'entreprises

éligibles est compris entre 50 et 100 valeurs, et fait l'objet d'analyses internes en collaboration avec Ethifinance. Concernant la démarche « intégration positive », la SGP appliquera les mêmes contraintes que pour les autres valeurs sélectionnées, en termes de notation ESG et d'exclusion. (Cf. process décrit ci-dessous).

Le fonds applique la politique de sortie du charbon de la société de gestion qui concerne les producteurs d'électricité à partir de charbon et l'exploitation de mines de charbon.

Le Fonds sélectionnera des entreprises respectant la dignité humaine et agissant pour un développement économique et humain durable (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance). Une attention particulière sera donc accordée aux critères de respect des Droits de l'Homme et des droits du travail, ainsi qu'aux engagements pris par les entreprises vis-à-vis des communautés locales.

Les principaux critères d'analyse des entreprises sont :

- Les politiques sociales,
- La qualité de la présence dans les pays en développement
- Les politiques environnementales
- La gouvernance
- Le respect des droits de l'Homme
- Les relations nouées avec l'ensemble des parties prenantes (clients, fournisseurs, communautés locales, sociétés civiles, actionnaires...).

À titre d'exemples, quelques indicateurs pour la sélection des entreprises :

- Critères environnementaux : gestion des émissions de gaz à effet de serre, préservation de la biodiversité, gestion des déchets...
- Critères sociaux : formation et gestion des compétences, politique de santé et de sécurité, conditions de travail...
- Critères de gouvernance : indépendance du conseil d'administration, pourcentage de femmes dans les postes de direction, efficacité des systèmes de contrôle interne...
- Respect des Droits de l'Homme et droits du travail : lutte contre les discriminations, dialogue social ...
- Engagements pris par les entreprises vis-à-vis des communautés locales : impact économique de l'entreprise sur ses territoires d'implantation ...
- À titre d'exemples, quelques indicateurs pour la sélection des États :
- Critères environnementaux : classements de la performance environnementale des pays...
- Critères sociaux : taux de chômage, écart des rémunérations hommes / femmes...
- Gouvernance : classements des niveaux de corruption des différents pays...
- Sociétal : indice de développement humain...

L'équipe ISR présente ses analyses dans un comité mensuel, qui regroupe des associations et ONG. Ces comités permettent de débattre sur les enjeux extra-financiers exposés. L'équipe ISR identifie, à la fin de chaque comité, les sociétés ayant le meilleur comportement sur la base des critères présentés ci-dessus, pour les inclure dans l'univers d'investissement.

Ces éléments sont complétés par une analyse interne réalisée par Mandarinie Gestion qui en détaille la logique économique et qui en précise les enjeux éthiques et de développement durable. Cette sélection s'effectue selon une logique de classement, au sein de chaque secteur d'activités. Dans un premier temps, une approche quantitative permet d'éliminer les entreprises les moins bien notées par les prestataires externes. Les deux derniers déciles sont ainsi de facto éliminés (sont exclus les 20% des titres ayant les notations les plus faibles). Dans un second temps, le reste du secteur est analysé qualitativement de façon approfondie, afin de classer les entreprises en fonction de leurs approches et de leurs évaluations ESG. Plus le secteur sera considéré comme sensible au niveau social et environnemental, et plus le degré de sélectivité sera exigeant.

À titre indicatif, au maximum 80% de l'ensemble des entreprises analysées tous secteurs confondus sont finalement éligibles et donc intégrées au périmètre d'investissement du fonds.

Au global, le taux d'exclusion par rapport à l'univers de départ sera supérieur à 20%.

L'équipe ISR complète son analyse par la veille sur les controverses et les actions correctrices mises en place.

L'univers des valeurs sur la base de ces critères est revu à minima semestriellement.

Lorsqu'un titre ne respecte plus les critères exposés ci-dessus, le département de recherche ISR en informe le gérant, qui dispose au besoin d'un délai de 3 mois pour céder ce titre. Le choix du timing de vente dépendra des opportunités de marché et s'effectuera dans l'intérêt du porteur.

Concernant l'investissement sur les OPC limité à 10% maximum de l'actif net : Le fonds pourra investir dans des fonds ISR de Mandarin Gestion ayant une stratégie ESG assez proche. Certains critères de sélection pouvant être différents, la stratégie ISR du fonds pourrait ne pas être parfaitement harmonisée. Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le fonds pourra avoir recours à des OPC « Monétaires ».

Les critères de sélection sont à la fois quantitatifs (performances historiques, méthodologie extra financière, volatilité, indicateurs de risque extrême...) et qualitatifs (qualité de la société de gestion, processus de gestion, univers d'investissement, qualité du reporting, rendez-vous avec le gérant pour le suivi de ses opérations, reconnaissance de l'industrie : prix, récompenses, étoiles...).

La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille du fonds doit être supérieure à 90%. Ces pourcentages peuvent s'entendre soit en nombre d'émetteurs soit en pourcentage de l'actif net. Le calcul des normes chiffrées se fait, le cas échéant, sur la seule poche éligible du fonds, à l'exclusion des liquidités détenues à titre accessoire. Le portefeuille sera composé d'au moins 30% d'actifs autres que les titres de créances émis par les États, les collectivités territoriales et par les agences gouvernementales ou internationales publiques, ces derniers faisant l'objet d'une évaluation ESG.

Le fonds recherche des titres dont les cours de bourse paraissent être sous-évalués par rapport à la qualité de l'entreprise et à ses perspectives de croissance.

Le portefeuille est exposé à hauteur de 60% au moins sur les marchés actions des pays de l'Union Européenne. L'exposition sur les marchés des pays européens hors Union Européenne est limitée à 20% maximum de l'actif net.

Alignement avec la Taxonomie : Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, mais ne s'engage pas à réaliser des investissements prenant en compte des critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Il n'est toutefois pas exclu que le fonds puisse réaliser des investissements sous-jacents qui prennent en compte ces critères.

L'objectif d'alignement du fonds avec la Taxonomie est de 0 % de l'actif net.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Actifs (hors dérivés intégrés)

• Actions :

Le portefeuille est en permanence investi à hauteur de 75 % au moins de l'actif net en actions et autres titres éligibles au PEA des marchés d'actions des pays de l'Union Européenne sans a priori de secteurs d'activité.

La gestion peut être élargie aux actions de petites et moyennes capitalisations boursières à hauteur de 10% de l'actif net.

• Titres de créances, instruments monétaires :

À titre accessoire, le Fonds peut investir sur les marchés obligataires incluant les obligations convertibles et sur les titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés. Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et prend les dispositions nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

La sélection des obligations convertibles et des TCN se fera exclusivement à travers une analyse interne, sans recours aux agences de notation.

Les produits de taux pourront, jusqu'à 10% de l'actif net, concerner des produits à caractère spéculatifs non notés ou notés "High Yield". Cette notation est réalisée par la société de gestion sur base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière.

La société de gestion ne recourt pas uniquement à ces notations et utilise d'autres sources d'informations (publication des comptes, roadshows, analyses crédit...) pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note. Le fonds privilégiera des titres cotés en euro.

- **Actions et parts d'OPCVM et/ou FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle** : L'investissement en parts ou d'actions d'autres OPCVM et/ou de FIA s'effectuera en OPCVM et/ou français et/ou européens, respectant les 4 critères d'éligibilité décrits à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier, gérés par Mandarinne Gestion ou d'autres sociétés de gestion et ne dépassera pas 10% de l'actif net.

Instruments dérivés

Pour poursuivre l'objectif de gestion, l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou organisés. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille, en vue d'augmenter l'exposition au marché et/ou de reconstituer une position exposition synthétique sans rechercher de surexposition. Les engagements ne pourront excéder 100 % de l'actif net.

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

- **Nature des marchés d'intervention :**

- Réglementés ;
- Organisés ;
- De gré à gré.

- **Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

- Action ;
- Taux ;
- Change ;
- Crédit ;
- Autres risques (à préciser).

- **Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion**

- Couverture ;
- Exposition ;
- Arbitrage ;
- Autres natures ;

- **Nature des instruments utilisés :**

- Futures ;
- Options ;
- Swaps ;
- Change à terme ;
- Dérivés de crédit ;
- Autres natures (à préciser).

- **La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :**

- Couverture du risque de taux ;
- Couverture du risque de crédit ;
- Couverture du risque actions ;
- Couverture du risque de change ;
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques : actions et change ;
- Autre stratégie.

Les contrats à terme sont utilisés comme instruments, peu onéreux et liquides, en vue de couvrir le portefeuille, en vue d'augmenter l'exposition au marché et/ou de reconstituer une exposition synthétique aux risques actions ou change.

Il ne sera pas recherché de surexposition.

Le fonds n'aura pas recours au Total Return Swap.

La somme de ces engagements est limitée à 100% de l'actif net.

Le fonds n'aura pas recours à l'effet de levier.

Titres intégrant des dérivés

Titres intégrant des dérivés simples : le fonds aura recours à tout type de titres intégrant des dérivés simples. Les bons de souscription resteront dans la limite de 10% de l'actif net et les obligations convertibles ou échangeables dans la limite de 10% de l'actif net.

Titres intégrant des dérivés complexes : Le fonds n'aura pas recours à des titres intégrant des dérivés complexes.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gérant dans le cadre de la stratégie d'investissement décrite au paragraphe précédent. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers sur lesquels le FCP sera investi. La valeur liquidative est susceptible de connaître une volatilité du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.

Il est nécessaire de préciser que la gestion du FCP n'étant ni indicielle, ni benchmarkée, la performance du FCP pourra, le cas échéant s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence, l'euro Stoxx Net Total Return.

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :

Risque de perte en capital : le fonds répercutera les baisses des marchés actions et/ou obligations à hauteur de son niveau d'investissement sur ces marchés. L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et qu'il peut ne pas récupérer le capital initialement investi.

Risque action : le fonds peut, à tout moment, être sensible aux variations de cours affectant les marchés actions. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi. La valeur d'un portefeuille peut être affectée d'une part par l'évolution des résultats des entreprises et leurs activités économiques et d'autre part, par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements de politique de la part de certains gouvernements. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de change : Une part de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence du portefeuille, l'Euro, le fonds peut être affectée selon le sens des opérations, à la baisse (en cas d'achat) ou à la hausse (en cas de vente), par une modification ou par toute fluctuation des taux de change.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque en matière de durabilité : Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme. Votre fonds ayant une stratégie ISR le risque en matière de durabilité est réduit en référence à sa politique ESG.

Risques accessoires : ces risques sont accessoires car la gestion n'expose pas le Fonds au-delà de 10% de son actif net.

Risque de taux : le fonds sera investi en obligations ou autres titres à revenu fixe qui peuvent enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt. En règle générale, les cours des titres à revenu fixe grimpent lorsque les taux d'intérêt chutent et baissent lorsque les taux remontent. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des actifs investis peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de crédit : Le fonds peut être investi en titres de créances ou obligations d'émetteurs privés ou publics et ainsi être exposé au risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur ou de défaillance de l'émetteur. Le niveau de risque de crédit est variable en fonction des anticipations, des maturités et du degré de confiance en chaque émetteur ce qui peut réduire la liquidité des titres de tel ou tel émetteur et avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds, notamment, en cas de liquidation par le fonds de ses positions dans un marché au volume de transactions réduit.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (« high yield ») : Le portefeuille peut être exposé en titres de créances ou obligations et être exposé au risque de crédit sur les émetteurs. Ces titres, représentant une créance émise par les entreprises ou les états, présentent un risque de crédit ou de signature. Ce risque augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur en raison d'une notation « High Yield ». En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des obligations peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 10 % au risque de crédit sur des titres à caractère spéculatifs non notés ou notés « High Yield ». Ainsi, l'utilisation de titres spéculatifs pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque lié aux obligations convertibles : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque pays lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents : les titres cotés sur des marchés des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voir ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires. En outre, les mouvements de baisse peuvent être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés créant ainsi un risque de volatilité. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque petites et moyennes capitalisations : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites (capitalisations boursières < 150 millions d'euros) et moyennes capitalisations (capitalisations boursières > 150 millions et < 1 milliard d'euros) sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

GARANTIE OU PROTECTION

Néant.

D'URÉE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

5 ans minimum.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

La société PriceWaterhouseCoopers Audit

63 rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex, représentée par Monsieur Arnaud Percheron.

2. Politique d'investissement

a) Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice.

Les marchés actions européens ont progressé de +9,30% en 2024 (pour le Euro Stoxx NTR) dans un contexte volatil.

En effet, l'année a débuté sur une note prudente, la forte hausse des prix du fret, provoquée par les attaques des rebelles Houthis en mer rouge, ayant ravivé les craintes inflationnistes. De plus, les responsables de la Réserve fédérale ont affirmé leur volonté de maintenir les taux d'intérêts à un niveau élevé « pendant un certain temps » pénalisant les actifs à durée longue.

Les marchés ont ensuite pris le chemin de la hausse dès le mois de février, soutenus par des publications de résultats annuels, globalement rassurantes, notamment dans les secteurs de la technologie, du luxe et de l'automobile et grâce à des données économiques encourageantes aux Etats-Unis. Au printemps, les marchés ont poursuivi leur hausse, les propos de la Fed en faveur d'une première baisse de taux au cours du printemps ayant été bien accueillis, tout comme certains indicateurs économiques avancés faisant état d'une amélioration de la conjoncture en Europe.

En juin, le mouvement de hausse des marchés s'est brutalement arrêté avec le retour du risque politique en France à la suite de l'annonce inattendue d'élections législatives anticipées par le Président Macron. Sur le front économique, la BCE a, comme attendu, amorcé son cycle de baisse des taux dans un contexte de tassement de la dynamique de surprises économiques, comme illustré par le PMI composite de la zone euro qui s'est établi à 50,9 en juin, mettant fin à plusieurs mois de hausse. Au tout début du mois d'août les marchés ont brutalement chuté, la décélération non anticipée des chiffres américains de l'emploi ayant fait craindre un fort ralentissement de l'économie non anticipé par la Fed et après que la Banque centrale du Japon a augmenté de façon inattendue ses taux directeurs, provoquant un débouclage dans de faibles volumes de positions de « carry trade ». Les indices ont ensuite rebondi, soutenus par des données macroéconomiques rassurantes, notamment les ventes au détail aux Etats-Unis et l'inflation de part et d'autre de l'Atlantique.

En septembre, les marchés actions européens ont légèrement baissé, les indicateurs avancés décevants en zone Euro et l'atonie de la demande privée en Chine ayant fait craindre une contraction non anticipée de l'économie. L'action coordonnée des banques centrales, avec notamment la baisse de -50 points des taux directeurs par la Réserve Fédérale américaine, a, par la suite, rassuré les investisseurs. En fin de mois, l'annonce de mesures ciblées par la Chine, visant à stabiliser les marchés actions et de l'immobilier ainsi qu'à soutenir le pouvoir d'achat des ménages modestes, a été particulièrement bien accueillie.

Dès le mois d'Octobre, la montée dans les sondages de Donald Trump a provoqué une défiance vis-à-vis des actions européennes notamment envers les secteurs qui risqueraient d'être impactés par l'établissement de droits de douane (l'acier, l'automobile notamment). De même, l'impact inflationniste du programme du candidat républicain a provoqué une hausse des taux longs et une nouvelle défiance vis-à-vis des actifs à durée longue. Les marchés actions européens ont ainsi terminé l'année par une performance contrastée en décembre, d'autant plus que la BCE et la Fed se sont montrées moins accommodantes qu'anticipé.

Ainsi, en dépit des incertitudes économiques et politiques, l'économie américaine a maintenu un rythme de croissance étonnamment robuste, avec une croissance du PIB qui ressort à +2.8% contre 2.9% en 2023, et ce malgré une politique monétaire initialement restrictive. Le chômage a connu une légère hausse en début d'année avant de se stabiliser, tandis que l'inflation s'est rapprochée de la cible de 2%. En Europe, la situation a été plus contrastée. La croissance y est restée faible, notamment en raison des prix de l'énergie encore élevés et de la fragilité industrielle, bien que certains pays périphériques aient mieux résisté. Les incertitudes politiques en Allemagne, avec la chute de la coalition, et en France, marquée par des élections législatives infructueuses, ont amplifié la perception d'instabilité.

La hausse des marchés en 2024 a été tirée par les secteurs bancaires et de l'assurance qui ont bénéficié du maintien des taux longs à un niveau élevé, puis des secteurs des télécoms et des médias. A l'opposé, les secteurs cycliques de l'automobile, des matières premières et de la chimie ont terminé l'année en baisse dans un contexte de faiblesse de la croissance économique et alors que l'éventuelle mise en place de droits de douanes risquerait de les pénaliser en 2025.

b) Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.

Le fonds MAM Human Values a clôturé l'année avec une performance de +0,5% pour la part I et de -0,9% pour la part C contre une performance de +9,3% pour son indice de référence l'Euro Stoxx NTR.

L'année 2024 a été une année très singulière marquée par un phénomène de concentration sur des thématiques précises comme la technologie américaine, qui a été portée tout au long de l'année par l'intelligence artificielle. Aussi, seuls quelques titres ont fortement progressé permettant au marché d'afficher des performances élevées. Dans ce contexte, le marché américain surperforme largement les marchés européens, eux-mêmes pénalisés par la sous-performance de la France. Les petites et moyennes valeurs poursuivent également leur sous-performance par rapport aux grandes valeurs. Ce constat est particulièrement vrai pour les petites valeurs françaises qui ont souffert d'un environnement politique particulièrement instable, en particulier lors de la deuxième partie de l'année du fait de la dissolution de l'Assemblée nationale.

La sous-performance du fonds vis-à-vis de son indice s'explique d'une part par la surperformance des action « value » par rapport aux actions croissance et d'avantage encore par rapport aux actions de qualité. Ainsi, les secteurs bancaires et de la défense ont enregistré de bonnes performances, tandis que les secteurs de la consommation, de la santé et de l'énergie ont sous-performé. D'autre part, le fonds a été impacté par la sous-performance des actions françaises, qui ont été impactées par la situation politique du fait de la dissolution de l'Assemblée nationale.

Parmi les contributeurs négatifs, nous pouvons donc citer au sein des valeurs de qualité, les titres appartenant au secteur de la consommation (notamment au sein des boissons/spiritueux et du luxe) qui ont souffert d'une moindre croissance aux Etats-Unis et en Chine. Dans ce contexte, les titres L'Oréal, LVMH, Pernod Ricard ou Seb ont pénalisé la performance du fonds après trois années d'expansion particulièrement forte notamment après le covid. Les secteurs des utilities et des énergies renouvelables ont également été un contributeur négatif du fait du manque d'attrait par cette thématique. Le niveau encore élevé des taux d'intérêt, le manque d'investissement, la baisse des subventions du fait des situations budgétaires des Etats en difficulté et l'arrivée de Trump au pouvoir ont pénalisé les titres de ce secteur. Aussi, les titres EDP R, Eon, Elia ou Enagas ont été des contributeurs négatifs à la performance. Dans ce contexte, les acteurs liés à la transition énergétique et aux câbles ont été également impactés en fin d'année. C'est le cas de Arcadis ou de Nexans. Dans le secteur de la technologie, le titre ASML a été très volatile au cours de l'année et a jeté le doute sur l'ensemble du secteur des semi-conducteurs, lorsque la société a publié une croissance plus faible qu'attendu. Dans la foulée, les titres comme STM, BEI, Soitec ou ASM International, que ce soit pour des raisons de déstockage dans l'automobile ou dans les téléphones/PC, ont également connu des parcours compliqués. Le secteur de la chimie et de la construction n'ont d'ailleurs pas été épargnés compte tenu des craintes sur la croissance et de la difficulté des marchés finaux à rebondir. Aussi, les titres comme Arkema, Geberit ou Sika ont contribué négativement à la performance du fonds. Le secteur de l'IT a souffert pour sa part du manque d'investissement des clients dans un contexte où les entreprises ont privilégié la réduction des coûts. Cap Gemini, Sopra et Alten ont par conséquent vu leur croissance diminuer. Enfin, Edenred et Vinci ont contribué négativement à la performance du fonds.

Parmi les contributeurs à la performance, SAP a été le grand gagnant. La société a totalement profité de sa transformation réussie dans le cloud et de la thématique de l'IA. Le secteur de la santé a également contribué de manière importante à la performance du fonds grâce à des titres comme UCB, Essilor (le leader mondial des verres de lunettes, des montures et des lunettes de soleil exécute parfaitement sa stratégie de croissance et rentable et profite de son partenariat avec Meta dans les lunettes intelligentes), Lonza (l'entreprise suisse de sous-traitance pharmaceutique rebondit fortement grâce à un flux de nouvelles favorables), Fresenius, Roche ou Novartis. Schneider profite totalement de la demande très soutenue dans les produits de l'électrification, tirée par les grandes tendances de la digitalisation au travers des centres de données, de l'IA et de la transition énergétique. Relx également profite des grandes tendances de l'IA et tire son épingle du jeu. La société est extrêmement bien gérée et continue à croître de manière rentable en générant beaucoup de trésorerie. Le secteur de la finance contribue à la performance du fonds au travers des titres Intesa, Allianz et Axa. Le secteur profite de valorisations attractives et du retour à la profitabilité. Par ailleurs, le secteur génère des rendements attractifs par le biais de dividendes et de rachats d'actions. Le secteur des gaz industriels et du GNL a profité également d'un bon momentum avec les bonnes performances de Linde et de GTT. Enfin, nous pouvons noter les bonnes performances de Hermès et d'Accor.

Concernant les mouvements, au cours du premier trimestre, nous avons renforcé nos positions en SAP, Essilor et Danone. En effet, le nouveau management de Danone met en place une stratégie convaincante que ce soit en termes d'innovation produit, de retour à la

croissance ou de génération de trésorerie. Nous avons par ailleurs initié le titre Sodexo afin de jouer le spin off de Pluxee et le titre Seb pour jouer un rebond de la croissance. A l'inverse, nous avons pris des profits sur les gaz industriels à la suite de bonnes performances en Linde et Air Liquide. Le titre ASM dans la technologie et UCB dans la santé ont par ailleurs été allégés également à la suite d'un bon parcours. Nous avons également commencé à alléger Michelin dans l'automobile ainsi qu'Allianz et Axa dans l'assurance au même titre que Veolia et EDPR dans les utilities. Des profits ont par ailleurs été pris sur L'Oréal.

Au deuxième trimestre, nous avons renforcé les valeurs cycliques au travers de titres comme Legrand que nous avons initié pour jouer son exposition aux centres de données et à la construction. Ce secteur pourrait rebondir en cas de baisse de taux. Dans cette même logique, le titre Geberit a également été renforcé ainsi que les valeurs Gecina, Vonovia et Leg dans l'immobilier. Au sein des banques, nous avons renforcé Intesa et Crédit Agricole. Au cours de la deuxième partie du trimestre, afin de faire face à une situation de plus en plus volatile, les secteurs défensifs de la santé au travers de l'initiation de Fresenius et du renforcement de Lonza, UCB et Roche a été renforcé au même titre que celui des utilities avec l'initiation d'Eon. A l'inverse, nous avons cédé Edenred à la suite des difficultés que l'entreprise a rencontrées en Italie, Givaudan et Sika du fait de valorisations trop élevées, ainsi que des valeurs de consommation comme Seb et Pernod qui pâtissent d'un environnement encore très difficile en Chine

Au début du troisième trimestre, nous avons poursuivi nos renforcements dans les secteurs défensifs au travers de titres dans les utilities avec l'initiation d'Engie et le renforcement d'EDPR, Veolia et Engie, ainsi que dans la santé avec l'initiation de Sandoz et le renforcement de Fresenius, ou dans les télécommunications avec l'initiation de Cellnex et le renforcement d'Orange. Nous avons par ailleurs renforcé nos investissements dans l'immobilier pour jouer la baisse des taux en renforçant Leg et en initiant Merlin (l'entreprise dispose d'une exposition aux centres de données) et Colonial. En fin de période, nous avons repris des titres cycliques et de consommation pour jouer le rebond de la Chine avec des titres comme Legrand dans la construction, Arkem et Solvay dans la chimie et ASM International dans les semi-conducteurs. A l'inverse, nous avons cédé STM (qui souffre de résultats décevants) et Pluxee (après une IPO réussie), ainsi que Sodexo après les rumeurs d'acquisition d'Aramark. Enfin, nous avons pris quelques profits sur la santé en fin de période.

Au début du quatrième trimestre, nous avons renforcé le secteur de la santé notamment pour jouer l'exposition de ce secteur aux Etats-Unis après la victoire de Trump. Ainsi, les titres UCB, Biomérieux, Merck, Lonza et Essilor ont été achetés. Dans la thématique de l'exposition américaine, nous avons également renforcé Inditex, Publicis et Sodexo. Par ailleurs, nous avons renforcé le luxe avec l'initiation d'Hermès pour jouer le rebond de la Chine dans un contexte où les bases de comparaisons commencent à devenir plus favorables. Nexans a été initié alors que nous avons repris un peu d'exposition à la France au travers des titres comme Axa, Crédit Agricole ou Vinci afin de profiter de prix intéressants suite aux fortes baisses apparues après la dissolution de l'Assemblée nationale. Nous avons par ailleurs poursuivi notre renforcement en Geberit pour jouer son exposition à l'Europe et à l'Allemagne tandis que les semi-conducteurs ont été renforcés. Enfin, nous avons initié Aegon et ASR dans l'assurance. A l'inverse, nous avons cédé L'Oréal en anticipation de résultats inférieurs aux attentes tout comme Coloplast, Novartis, Cellnex, Orange, Solvay, Cap Gemini, DSM, Sopra et Forvia.

c) Perspective - vision des possibilités futures de l'OPC.

Avec l'arrivée de Trump au pouvoir, la volatilité sur les marchés en 2025 devrait progresser compte tenu des incertitudes économiques. En effet, la mise en place de son programme sur les tarifs douaniers pourrait déclencher une guerre commerciale difficilement gérable, qui aurait un impact sur la croissance. Par ailleurs, sa politique restrictive sur l'immigration couplée à la hausse des tarifs pourrait avoir un effet néfaste sur l'inflation et pourrait remettre en question la politique monétaire de la Fed. Cela étant, nous n'en sommes pas là et les Etats-Unis sont aujourd'hui en position de force. En effet, son économie devrait rester résiliente et en croissance, stimulée par une politique économique de Trump engagée et pro-business ainsi que par un consommateur américain encore très dynamique.

De surcroît, les marchés devraient être soutenus par les baisses de taux des banques centrales. Les baisses seront vraisemblablement plus importantes du côté de la BCE, du fait d'une situation économique moins favorable. Par ailleurs, compte tenu du fait que beaucoup d'investisseurs restent pessimistes sur la zone Euro, des surprises positives pourraient émerger. En premier lieu, les indices macroéconomiques pourraient rebondir, portés par des plans de relance en Europe plus importants, permettant à la zone de rattraper son retard en termes de productivité. Une volonté politique est clairement nécessaire mais les dirigeants européens semblent enfin décidés à réagir depuis l'arrivée de Trump. Ils disposent en tous les cas d'une feuille de route avec le plan Draghi. Il faut maintenant le

mettre en place.

Ensuite, les élections allemandes pourraient libérer le verrou au niveau des dépenses permettant un retour des investissements, ce qui stimulerait la consommation.

Également, la fin du conflit entre l'Ukraine et la Russie apporterait de l'espoir pour ces populations mais également des opportunités économiques pour reconstruire le pays. La pression serait moindre sur les prix de l'énergie ce qui serait favorable à l'économie européenne et aux entreprises industrielles européennes.

Enfin, la Chine pourrait relancer sa demande intérieure en lançant un grand programme, notamment au niveau des prestations sociales, afin de stimuler la demande du consommateur et redonner la confiance aux citoyens chinois, aujourd'hui minés par une crise immobilière et un taux de chômage élevé auprès des jeunes. Ces éléments pourraient être bénéfiques à l'Europe dont les entreprises sont dépendantes de l'économie chinoise.

Au final, nous appréhendons l'année 2025 avec un optimisme modéré même si des surprises positives pourraient voir le jour et redynamiser un marché qui souffre d'une concentration trop importante.

Dans la logique d'investissement du fonds, nous continuons d'investir dans des entreprises de qualité capables de croître sur le long terme de façon durable. Dans ce contexte, pour 2025, le portefeuille est composé de sociétés bénéficiant des grandes thématiques structurelles et séculaires porteuses présentes dans la digitalisation (IA, centres de donnée, électrification), la santé ou la transition énergétique, et ayant la capacité de maintenir des prix élevés quel que soit le contexte macroéconomique (pricing power).

Aussi, le fonds est exposé de manière importante à la croissance américaine, la zone la plus dynamique, notamment dans les secteurs de la santé (UCB, Essilor, Astrazeneca, Biomérieux, Roche, Merck, Fresenius, Lonza), du luxe (Hermès, LVMH), de la consommation (Inditex) ou des media (Publicis, Relx).

Le fonds dispose également de valeurs qui ont un fort pricing power comme Hermès, LVMH ou Essilor.

Bien entendu, le fonds reste exposé aux thématiques de croissance séculaire notamment au travers de la technologie avec des titres comme SAP, ASML, ASM International.

Le fonds est également positionné pour profiter de la baisse des taux avec son exposition au secteur de l'immobilier (Covivio, Merlin) ou de la construction (Geberit, Vinci, Arcadis).

Le thème de la reprise de la consommation avec la baisse de l'inflation et le rebond de la Chine pourrait profiter au fonds au travers de titres comme Inditex, Hermès, LVMH ou Seb.

Le fonds devrait continuer de profiter de la thématique de l'électrification de l'économie au travers de titres comme Schneider et Legrand via l'IA et les centres de données. Par ailleurs, les sociétés qui exploitent les réseaux électriques pourront tirer profit de cette tendance à l'image d'Eon ou Elia, au même titre que les entreprises d'énergie renouvelable comme EDP R ou Iberdrola. Les acteurs de la transition énergétique comme Vinci, Arcadis, Nexans auront clairement également une place à jouer.

Le thème de la décarbonisation de l'économie restera central au sein du portefeuille au travers d'entreprises exposées au super cycle d'investissement. Ces entreprises présentes dans la transition énergétique ou dans l'économie circulaire seront susceptibles de bénéficier des plans de relance et de tirer profit des mutations fondamentales (Engie, Veolia, Linde, Air Liquide, Schneider, Iberdrola, GTT...).

De surcroît, le thème de la nutrition et de la transition vers une économie plus durable continuera d'occuper une place de choix dans le portefeuille au travers de titres comme Givaudan, Symrise, ou Danone.

Pour conclure, le rebond de la Chine qui devrait relancer son économie, l'arrêt de la guerre en Ukraine et la potentielle relance en Allemagne avec un nouveau gouvernement qui devrait arriver en février 2025 seront aussi des catalyseurs pour le fonds.

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

La performance

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

MAM HUMAN VALUES	D dis	-0,92%
MAM HUMAN VALUES	C cap	-0,92%
MAM HUMAN VALUES	I cap	0,47%
MAM HUMAN VALUES	F cap	-0,93%
MAM HUMAN VALUES	H cap	-0,93%
MAM HUMAN VALUES	R cap	-0,93%
MAM HUMAN VALUES	E cap	-0,93%

Le benchmark du fonds réalise une performance de 9,26% sur cette période.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'O.P.C.

Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
GEBERIT AG	CH0030170408	1 053 122,68	-605 559,59
SAP AG	DE0007164600	1 825 247,09	-1 618 306,87
LOREAL	FR0000120321	1 124 381,49	-1 762 733,85
ACCOR SA	FR0000120404	959 633,38	-1 125 960,87
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	FR0000121014	2 508 722,85	-3 419 793,54
SODEXO SA	FR0000121220	1 554 328,02	-971 804,67
ESSILORLUXOTTICA	FR0000121667	965 679,67	-1 803 623,30
SEB SA	FR0000121709	1 065 955,13	-833 322,44
ASM INTERNATIONAL	NL0000334118	1 312 337,01	-811 146,13
ASML HOLDING NV	NL0010273215	1 764 081,47	-2 496 274,53

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)

Type Instrument	Code ISIN	Libellé valeur	Valeur Boursière totale
-----------------	-----------	----------------	-------------------------

Actifs investis en titres ou droits éligibles au PEA à la fin de l'exercice

Cet OPCVM est éligible au PEA. Il détient 83,89 % de l'actif net en instruments éligibles.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Changements intéressants le Fonds intervenus au cours de l'exercice

01/01/2024 : Fusion absorption de la société de gestion Meeschaert Asset Management par la société de gestion Mandarin Gestion. La nouvelle société de Gestion est Mandarin Gestion.

31/01/2024 : Suppression du partage sur la part H

Changements intéressants le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice

Néant

La réfaction

En application des dispositions prévues par l'article 158 du Code général des impôts relatives à l'information concernant la part des revenus éligible à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction, nous vous informons que les revenus dont la distribution est envisagée se répartissent de la manière suivante :

Distribution unitaire par part (action) : 0.26 €

- Dont part éligible à la réfaction de 40% : 0.26 €

- Dont part non éligible à la réfaction : 0.00 €

3. Déontologie

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Mandariné Gestion, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Mandarine Gestion est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Mandariné Gestion est disponible sur le site internet www.mandarine-gestion.com à la rubrique Politiques et Rapports. Elle a été actualisée en juin 2024 pour répondre précisément à l'article 29 de la loi Energie Climat.

Les informations sur les activités ISR de Mandariné Gestion, la politique ESG ainsi que le code de transparence ISR sont rendues disponibles au public sur le site de Mandariné Gestion (www.mandarine-gestion.com).

Empreinte Carbone

Le fonds n'est pas assujéti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi Energie Climat (article 29). Toutefois, la politique ESG de Mandariné Gestion expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion. Les informations sur les activités ISR de Mandariné gestion, la politique ESG ainsi que le code de transparence ISR sont rendues disponibles au public sur le site de Mandariné Gestion (www.mandarine-gestion.com).

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. Mandariné Gestion a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Mandariné Gestion est disponible sur le site internet www.mandarine-gestion.com à la rubrique Informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Mandariné Gestion élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion au 30 Avenue Kléber à Paris ou sur le site www.mandarine-gestion.com. Mandariné Gestion publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

Règlement SFDR et TAXONOMIE

Article 8 Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Notation extra-financière

Au 31/12/2024, en respect des critères de notation de la Société de Gestion, la note ISS ESG globale du portefeuille est de 59,9 sur une échelle de 0 à 100.

Règlement Taxonomie

L'objectif d'alignement Taxinomie fixé par la Société de Gestion pour ce fonds est de 0%.

La stratégie d'investissement de votre fonds repose en amont sur la sélection d'émetteurs sur des critères ESG par une démarche de « Best-in-Class ». Cette analyse est effectuée à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés, elle est enrichie par les analyses réalisées par l'équipe de recherche ISR interne de la société de gestion. Seules les obligations des émetteurs

qui correspondront aux critères extra - financiers définis dans le prospectus seront éligibles à l'actif du portefeuille. Le taux d'exclusion global du processus de sélection ESG est en permanence supérieur à 20%. La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille du fonds est supérieure à 90%. Ce pourcentage s'entend en pourcentage de l'actif net du fonds (hors liquidités détenues à titre accessoire). Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

Les principes de la politique de rémunération est visent à favoriser une gestion saine et efficace des risques en évitant toute situation de conflits d'intérêts, et n'encouragent pas une prise de risque excessive incompatible avec les profils de risques, le règlement ou les documents règlementaires des fonds gérés et à aligner les intérêts à court, moyen et long terme de ses actionnaires/clients/investisseurs/porteurs de parts et collaborateurs.

La Politique de Rémunération de la Société est un élément clé dans la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion. Elle cible des niveaux de rémunérations compétitifs vis-à-vis de son marché de référence et est structurée de façon à favoriser l'engagement de ses collaborateurs sur le long terme, tout en assurant une gestion saine et efficace des risques.

La Politique de Rémunération établit une distinction claire entre les critères de fixation de la rémunération fixe de base et de la rémunération variable afin de favoriser un équilibre approprié entre ces deux types de rémunération afin que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

La rémunération variable individuelle, à caractère discrétionnaire, prend en compte la contribution au développement et aux résultats du Groupe. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une réelle flexibilité. En effet, aucune rémunération variable n'est garantie, exception faite de situations particulières liées à de nouvelles embauches en cours d'année (Welcome bonus) et exclusivement garantie pour la première année sans aucune tacite reconduction.

L'attribution d'une rémunération variable individuelle est conditionnée à la réussite collective, à la situation financière de la Société et à l'appréciation de la participation du salarié au développement de la Société.

Éléments quantitatifs :

L'attribution d'une rémunération variable est totalement discrétionnaire et ne dépend d'aucune formule quantitative préétablie, notamment en fonction de la performance, des encours ou de la collecte.

Éléments qualitatifs :

Les critères d'évaluation sont essentiellement qualitatifs. Tout critère de rémunération variable basé notamment sur le turn-over des portefeuilles, le montant des droits de souscription, un pourcentage des frais de gestion ou commission (etc.) est totalement prohibé.

La contribution à la démarche d'investissement responsable de la Société est un objectif collectif, fixé à l'ensemble des collaborateurs, entrant en jeu dans la détermination de leur rémunération variable individuelle annuelle. Les risques de durabilité sont en particulier pris en compte dans la détermination de la rémunération variable des membres de l'équipe de gestion notamment en considération des éléments suivants : Le respect des contraintes d'exclusion dans leur processus d'investissement - le respect des contraintes liées aux OPC répondant aux critères article 8 SFDR ou article 9 SFDR et enfin pour les gérants qui assurent la gestion financière d'OPC justifiant d'un label ISR : le respect dans leurs actes de gestion du cadre exigeant dudit label.

Les collaborateurs qualifiés de Preneurs de Risques (ci-après désignés « Preneurs de Risques ») au titre des Directives AIFM et UCITS sont identifiés :

- Au titre de leur fonction : Les Membres du Directoire - les Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM - les Gérants financiers au titre de la GSM - les Directeurs/Responsables des fonctions en charge des domaines Contrôle Interne, Risques/Conformité, Marketing,

Commercial/Développement et Middle Office ;

- Autres preneurs de risques : Tout autre collaborateur dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la Société ou des FIA/OPC/mandat gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

En adéquation avec les réglementations AIFM et UCITS, la rémunération variable des personnes qualifiées de preneurs de risques sera en partie différée uniquement si le montant de la rémunération variable dépasse un certain seuil défini de manière annuelle. La Société a déterminé un seuil de 200.000 € comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée. Les modalités de versement de la partie variable des Preneurs de Risques sont les suivantes :

- Rémunération variable attribuée dans la tranche 0-200 k€ au titre de l'exercice N : Elles seront intégralement payées en numéraire au plus tard en février de l'année N+1.

- Rémunération variable attribuée dans la tranche > 200 k€ au titre de l'exercice N :

- Paiement immédiat : Une première tranche représentant 60% de la totalité de la rémunération variable, dès le 1^{er} euro, sera versée sous forme de numéraire, en année N+1, à hauteur de 50% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1^{er} euro, sera versée au plus tard en février de l'année N+1, et de 10% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1^{er} euro ;

- Paiement différé : En application des exigences réglementaires, la tranche restante de 40% de l'intégralité de la rémunération variable, dès le 1^{er} euro, fera l'objet d'un versement progressif par tiers échelonné sur 3 ans.

La part différée sera indexée sur l'évolution de la performance d'un panier de fonds FIA et OPCVM représentatif de l'activité de la société de gestion.

Le versement de la part différée susceptible d'être versée aux salariés concernés une année donnée est subordonné à la réalisation d'un résultat net consolidé positif à la clôture de l'exercice de l'année précédant celle du versement ainsi qu'à une condition de présence au moment du versement sauf avis contraire du Conseil de Surveillance délibérant après avis du Comité des Rémunérations.

Un mécanisme de d'ajustement au risque ex-post est activable sur décision du Conseil de Surveillance du Groupe sur avis du Comité des Rémunérations pour les collaborateurs identifiés comme Preneurs de Risques.

Le Groupe dispose d'un seul Comité de Rémunération pour l'ensemble des entités du Groupe. Il est nommé par le Conseil de surveillance de LFPI AM Holding en sa qualité d'entité de tête. Les membres de ce Comité n'assurent pas de fonction exécutive au sein des sociétés du Groupe.

Mandarine Gestion a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2024 les montants suivants :

Rémunérations fixes :

- Montant total brut	:	8 019 145 €
- Nombre de bénéficiaires	:	79

Rémunérations variables discrétionnaires :

- Montant total brut :	:	2 470 000€
- Nombre de bénéficiaires :	:	70

Rémunérations des preneurs de risques

Mandarine Gestion a versé, au titre de l'exercice 2024, aux collaborateurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques du fonds, les montants ci-dessous mentionnés ; Il est précisé que ces chiffres sont agrégés au niveau de la société de gestion car les systèmes de Mandarine Gestion ne permettent pas une identification de ces éléments par fonds.

Rémunérations fixes des preneurs de risques :

- Montant total brut	:	5 292 293 €
- Nombre de bénéficiaires	:	41

Rémunérations variables discrétionnaires des preneurs de risques :

- Montant total brut	:	2 338 553
- Nombre de bénéficiaires	:	41

La politique de rémunération a été adoptée par le Conseil de Surveillance en date du 13/12/2024.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: MAM HUMAN VALUES
Identifiant d'entité juridique : 969500ZJ90SSOOU7AT42

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%



dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 89.9% d'investissements durables.



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par la SICAV sont atteintes via la méthodologie employée pour sélectionner les titres qui la compose. En effet, l'équipe ISR a validé l'entier des émetteurs présents dans la SICAV au travers d'une analyse qualitative et/ou quantitative. Celle-ci intègre une dimension environnementale (prise en compte de la lutte contre le changement climatique, la

préservation de la biodiversité, la gestion de l'eau et des déchets, etc) et une dimension sociale au travers des enjeux sociaux et sociétaux tels que la gestion des conditions de travail, le bien-être des collaborateurs, le dialogue social, les compétences des salariés, la gestion des restructurations. Parmi les enjeux sociétaux, on retrouve le respect des droits de l'Homme, les relations avec les communautés locales, la gestion de la chaîne de valeur (amont et aval), l'éthique des affaires.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité témoignant une performance agrégée au niveau du fonds sont l'intensité carbone du portefeuille par M€ de CA et la fréquence du taux d'accidents des entreprises présentes en portefeuille:

Intensité carbone à fin 2024 : 129.18 tCO₂e/M€ de CA

Taux de fréquence des accidents à fin 2023 : 0,28 accident par 200 000h travaillées

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Intensité carbone à fin 2023 : 180.83 tCO₂e/M€ de CA

Taux de fréquence des accidents à fin 2023 : 0,72 accident par 200 000h travaillées

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La SICAV promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) avec pour objectif une proportion minimale de 50% d'investissement durable. L'équipe ISR veille à la bonne application de la méthodologie de l'investissement durable définie par Mandarinne Gestion dans le cadre de SFDR, ce qui permet au fonds d'atteindre son objectif d'investissement durable.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les PAI sont monitorés à l'aide de notre fournisseur de données ISS ESG, les équipes de recherche ISR ont formalisé des seuils minimaux afin de prendre en considération les incidences négatives des investissements. A ce jour, des sociétés n'ont pas été intégrées à la définition d'investissement durable bien qu'elles présentaient une contribution environnementale et/ou sociale car elles ne respectaient pas les seuils fixés.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

— — Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

À travers la prise en compte des 14 PAI obligatoires, et notamment l'utilisation des 2 PAI suivants, les investissements durables de ce produit financier sont conformes aux principes directeurs de l'OCDE :

- Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

- Absence de processus et de mécanismes de contrôle du respect des principes des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le principe de DNSH qui prend en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité a été intégré par Mandarinne Gestion grâce aux 14 PAI obligatoires ainsi qu'au suivi des controverses. Pour renforcer sa méthodologie de prise en compte des incidences négatives, Mandarinne Gestion a défini des seuils, lorsque cela était possible, et des engagements afin de renforcer les taux de couverture et échanger sur les pratiques des entreprises. Si les valeurs ne respectent pas les seuils, elles ne seront pas définies comme investissement durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements qui constituent la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

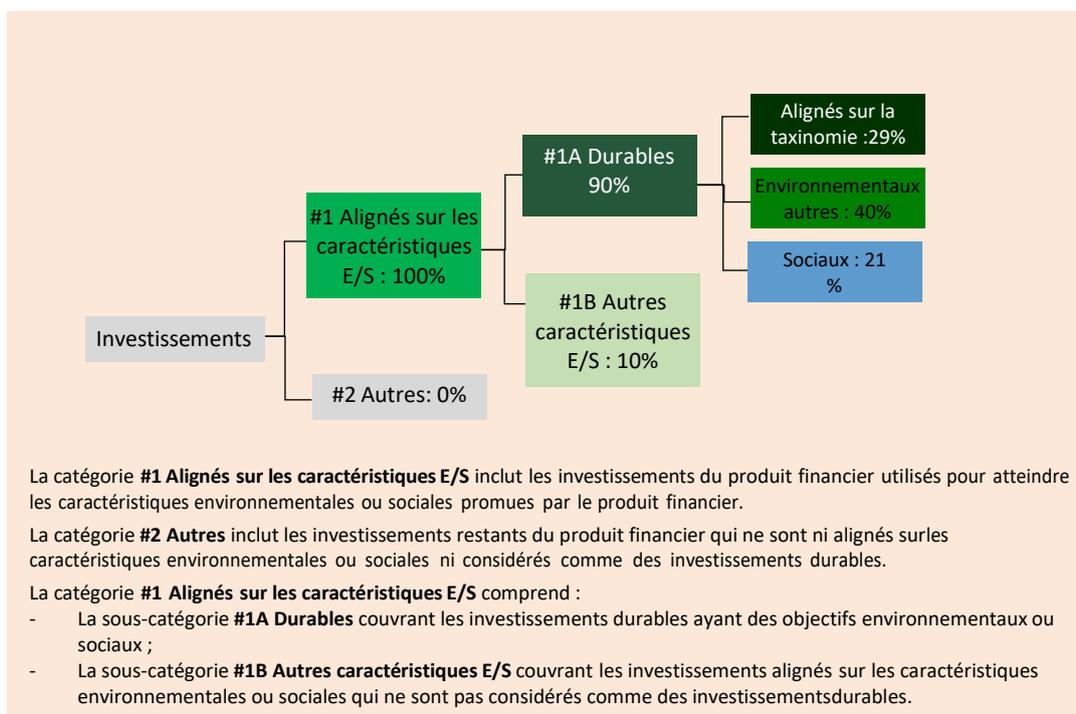
Value	Expo	Country	Sector
ASML HOLDING NV	4,8%	Netherlands	Technology
SAP SE	4,6%	Germany	Technology
AIR LIQUIDE	4,4%	France	Chemicals
SCHNEIDER ELECTRIC	3,9%	France	Industrial Goods & Services
INTESA SANPAOLO	3,9%	Italy	Banks
RELX PLC	3,8%	Great-Britain	Media
ALLIANZ SE	3,7%	Germany	Insurance
ESSILORLUXOTTICA	2,7%	France	Health Care
UCB SA	2,7%	Belgium	Health Care
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	2,4%	Spain	Retail



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés

by sector	funds
Health Care	14,5%
Technology	13,3%
Utilities	9,4%
Chemicals	9,2%
Industrial Goods & Services	8,9%
Insurance	6,7%
Banks	5,8%
Construction & Materials	5,8%
Media	4,9%
Consumer Products & Services	4,7%
Travel & Leisure	2,8%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

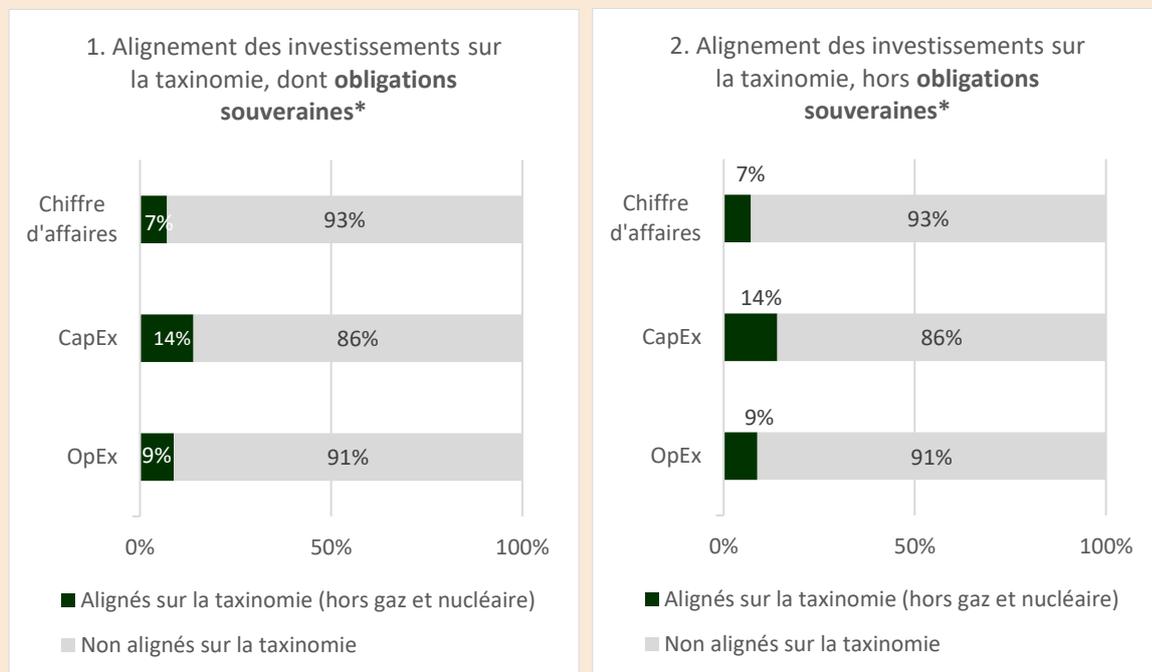
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



***Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines**

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Intégrant les souverains:

Revenus : habilitantes 4.9%;transitoires 0,10 %

Capex : habilitantes 7.4%; transitoires 0,4%

Opex : habilitantes 6.2%; transitoires 0,1%

Hors souverains :

Revenus : habilitantes 4.9%;transitoires 0,10 %

Capex : habilitantes 7.4%; transitoires 0,4%

Opex : habilitantes 6.2%; transitoires 0,1%

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le pourcentage est calculé grâce aux données de Sustainalytics, il a évolué à la hausse passant de 30% à 29%.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.**



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

40% des actifs de la SICAV (hors liquidités) étaient des investissements durables avec un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE, soit 44% du total des investissements durables avec un objectif



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

21% des actifs de la SICAV (hors liquidités) étaient des investissements durables avec une contribution sociale, soit 23% du total des investissements durables de la SICAV.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

0% de l'actif net était considéré comme « autres » hors liquidité. Il s'agit des émetteurs qui n'ont pas été sélectionnés dans le cadre du processus ESG du fonds car hors univers et cash.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin d'assurer une bonne application de la méthodologie intégrant les caractéristiques environnementales et/ou sociales, des contrôles ont été mis en place au niveau des univers de départ ainsi qu'au niveau des fonds.

Les univers de départ sont réalisés par l'équipe ISR de Mandarine Gestion, l'analyse permet d'appliquer les caractéristiques environnementales et/ou sociales propres au fonds. Ceux-ci sont vérifiés par l'équipe des risques. De plus, une vérification des investissements réalisés dans le fonds est faite par l'équipe de la conformité. Un blocage pré-trade est en place afin que les gérants ne puissent pas investir dans des valeurs non-éligibles aux caractéristiques ESG définies pour le fonds.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Section non applicable, l'indice de référence n'est pas défini par des caractéristiques ESG.

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

II. Comptes annuels

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS FA.



MAM HUMAN VALUES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

MAM HUMAN VALUES
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MANDARINE GESTION
30 avenue Kléber
75016 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement MAM HUMAN VALUES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



MAM HUMAN VALUES

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



MAM HUMAN VALUES

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	23 342 242,53
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	23 342 242,53
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	11 535,03
OPCVM	11 535,03
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	23 353 777,56
Créances et comptes d'ajustement actifs	5 540,00
Comptes financiers	594 148,27
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	599 688,27
Total de l'actif I+II	23 953 465,83

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	23 802 827,42
Report à nouveau sur revenu net	196,46
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	268 225,35
Résultat net de l'exercice	-170 236,91
Capitaux propres I	23 901 012,32
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	23 901 012,32
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	52 453,51
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	52 453,51
Total Passifs : I+II+III+IV	23 953 465,83

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	918 356,22
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	10 424,94
Sous-total produits sur opérations financières	928 781,16
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-16,56
Sous-total charges sur opérations financières	-16,56
Total revenus financiers nets (A)	928 764,60
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-624 910,50
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-624 910,50
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	303 854,10
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-56 973,91
Sous-total revenus nets I = (C+D)	246 880,19
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	5 277 440,29
Frais de transactions externes et frais de cession	-827 056,18
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	4 450 384,11
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-746 521,90
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	3 703 862,21

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-4 632 794,87
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	9,14
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-4 632 785,73
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	511 806,42
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-4 120 979,31
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	-170 236,91

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

MAM HUMAN VALUES est un FCP dont l'objectif de gestion est d'offrir une croissance du capital à long terme par le biais d'un portefeuille d'actions d'entreprises des pays de l'Union Européenne sélectionnées selon des critères éthiques et de développement durable et en mettant en oeuvre une stratégie ISR. A titre purement indicatif, l'indice Euro Stoxx Net Total Return pourra être utilisé comme indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	37 091 117,89	42 851 789,88	37 999 018,88	32 345 864,80	23 901 012,32
Part MAM HUMAN VALUES C en EUR					
Actif net	25 245 633,35	29 982 943,01	27 281 696,38	24 681 358,51	18 127 817,27
Nombre de titres	873 338,600	828 846,147	889 458,794	711 821,663	527 726,290
Valeur liquidative unitaire	28,90	36,17	30,67	34,67	34,35
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,51	2,36	0,95	4,85	5,32
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,15	0,38	0,10	0,22	0,27
Part MAM HUMAN VALUES D en EUR					
Actif net	1 477 790,34	1 747 367,15	1 310 628,21	867 899,03	779 581,97
Nombre de titres	52 705,140	49 953,049	44 712,166	26 270,878	23 964,003
Valeur liquidative unitaire	28,03	34,98	29,31	33,03	32,53
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	3,35	5,64	6,56	11,19	16,25
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,49	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur revenu	0,00	0,37	0,10	0,21	0,26
Crédit d'impôt unitaire (*)	0,00	0,02	0,05	0,04	0,00 (*)
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,12	0,00	0,00	0,00	0,00
Part MAM HUMAN VALUES E en EUR					
Actif net	183 350,76	325 231,99	308 701,93	417 774,76	470 444,82
Nombre de titres	1 391,982	1 973,786	2 209,453	2 645,058	3 006,510
Valeur liquidative unitaire	131,71	164,77	139,71	157,94	156,47
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,34	10,79	4,36	22,10	24,27
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,84	1,67	0,48	1,02	1,24
Part MAM HUMAN VALUES F en EUR					
Actif net	103 746,18	184 061,65	154 966,51	148 800,24	147 415,29
Nombre de titres	961,206	1 362,498	1 352,841	1 149,107	1 149,107
Valeur liquidative unitaire	107,93	135,09	114,54	129,49	128,28
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,92	8,84	3,57	18,11	19,90
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,09	1,44	0,39	0,83	1,02

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Part MAM HUMAN VALUES H en EUR					
Actif net	160 963,59	280 911,10	243 128,40	294 764,74	200 933,13
Nombre de titres	1 454,527	2 029,830	2 071,871	2 222,031	1 528,929
Valeur liquidative unitaire	110,66	138,39	117,34	132,65	131,42
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,96	9,06	3,66	18,56	20,38
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,52	1,36	0,40	0,86	1,04
Part MAM HUMAN VALUES I en EUR					
Actif net	9 765 925,45	10 071 564,55	8 480 786,81	5 656 348,74	3 882 137,73
Nombre de titres	773,989	630,289	617,289	359,147	245,332
Valeur liquidative unitaire	12 617,65	15 979,28	13 738,76	15 749,39	15 824,01
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-222,64	1 040,83	425,40	2 185,41	2 436,72
Capitalisation unitaire sur revenu	97,91	338,11	241,39	313,99	355,84
Part MAM HUMAN VALUES R en EUR					
Actif net	153 708,22	259 710,43	219 110,64	278 918,78	292 682,11
Nombre de titres	1 404,370	1 896,738	1 887,200	2 125,102	2 250,915
Valeur liquidative unitaire	109,44	136,92	116,10	131,24	130,02
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,94	8,96	3,62	18,36	20,17
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,91	1,40	0,40	0,85	1,03

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net (déduction faite des parts en portefeuille d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle gérés par la société de gestion Mandarine Gestion) :

FR0013058005 - MAM HUMAN VALUES R : Taux de frais maximum de 2,30% TTC.
FR0013057981 - MAM HUMAN VALUES H : Taux de frais maximum de 2,30% TTC.
FR0013057965 - MAM HUMAN VALUES F : Taux de frais maximum de 2,30% TTC.
FR0013112752 - MAM HUMAN VALUES E : Taux de frais maximum de 2,30% TTC.
FR0011686823 - MAM HUMAN VALUES I : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.
FR0000448987 - MAM HUMAN VALUES C : Taux de frais maximum de 2,30% TTC.
FR0000448979 - MAM HUMAN VALUES D : Taux de frais maximum de 2,30% TTC.

Commission de surperformance :

A compter du 1er janvier 2022, le calcul de la commission de surperformance sera établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.

L'indice de référence est l'Euro Stoxx NET Total Return.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Méthode de calcul :

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de Référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel. La performance du Fonds est calculée selon la méthode dite indiquée.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

La surperformance générée par le Fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif net du Fonds et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence :

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. ». Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation :

La commission de surperformance se calcule sur une période d'observation de 12 mois allant du 1er janvier au dernier jour de bourse du mois de décembre.

A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement :

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 15% de la surperformance) dès lors que la performance du Fonds est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la

quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire.

Cristallisation :

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois et coïncide avec l'exercice comptable du Fonds.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part MAM HUMAN VALUES F	Capitalisation	Capitalisation
Part MAM HUMAN VALUES E	Capitalisation	Capitalisation
Part MAM HUMAN VALUES D	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution (totale ou partielle), et/ou Report (total ou partiel), et/ou Capitalisation (totale ou partielle) par décision de la société de gestion
Part MAM HUMAN VALUES R	Capitalisation	Capitalisation
Part MAM HUMAN VALUES I	Capitalisation	Capitalisation
Part MAM HUMAN VALUES C	Capitalisation	Capitalisation
Part MAM HUMAN VALUES H	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	32 345 864,80
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	1 746 432,99
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-10 307 357,06
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	303 854,10
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	4 450 384,11
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-4 632 785,73
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-5 380,89
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	23 901 012,32

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part MAM HUMAN VALUES C		
Parts souscrites durant l'exercice	20 116,950	716 956,15
Parts rachetées durant l'exercice	-204 212,323	-7 291 302,67
Solde net des souscriptions/rachats	-184 095,373	-6 574 346,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	527 726,290	
Part MAM HUMAN VALUES D		
Parts souscrites durant l'exercice	835,446	28 914,79
Parts rachetées durant l'exercice	-3 142,321	-106 248,94
Solde net des souscriptions/rachats	-2 306,875	-77 334,15
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	23 964,003	
Part MAM HUMAN VALUES E		
Parts souscrites durant l'exercice	408,943	68 623,15
Parts rachetées durant l'exercice	-47,491	-7 797,07
Solde net des souscriptions/rachats	361,452	60 826,08
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 006,510	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part MAM HUMAN VALUES F		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 149,107	
Part MAM HUMAN VALUES H		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-693,102	-91 826,93
Solde net des souscriptions/rachats	-693,102	-91 826,93
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 528,929	
Part MAM HUMAN VALUES I		
Parts souscrites durant l'exercice	52,385	875 298,32
Parts rachetées durant l'exercice	-166,200	-2 769 909,35
Solde net des souscriptions/rachats	-113,815	-1 894 611,03
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	245,332	
Part MAM HUMAN VALUES R		
Parts souscrites durant l'exercice	420,566	56 640,58
Parts rachetées durant l'exercice	-294,753	-40 272,10
Solde net des souscriptions/rachats	125,813	16 368,48
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 250,915	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part MAM HUMAN VALUES C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MAM HUMAN VALUES D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MAM HUMAN VALUES E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MAM HUMAN VALUES F	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MAM HUMAN VALUES H	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part MAM HUMAN VALUES I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MAM HUMAN VALUES R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
MAM HUMAN VALUES C FR0000448987	Capitalisation	Capitalisation	EUR	18 127 817,27	527 726,290	34,35
MAM HUMAN VALUES D FR0000448979	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution (totale ou partielle), et/ou Report (total ou partiel), et/ou Capitalisation (totale ou partielle) par décision de la société de gestion	EUR	779 581,97	23 964,003	32,53
MAM HUMAN VALUES E FR0013112752	Capitalisation	Capitalisation	EUR	470 444,82	3 006,510	156,47
MAM HUMAN VALUES F FR0013057965	Capitalisation	Capitalisation	EUR	147 415,29	1 149,107	128,28
MAM HUMAN VALUES H FR0013057981	Capitalisation	Capitalisation	EUR	200 933,13	1 528,929	131,42
MAM HUMAN VALUES I FR0011686823	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 882 137,73	245,332	15 824,01
MAM HUMAN VALUES R FR0013058005	Capitalisation	Capitalisation	EUR	292 682,11	2 250,915	130,02

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	PAYS-BAS +/-	ESPAGNE +/-	ROYAUME-UNI +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	23 342,24	9 015,92	3 996,12	2 345,24	2 066,04	1 347,35
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	23 342,24					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	594,15	0,00	0,00	0,00	594,15
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	594,15

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	594,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	594,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	CHF	SEK	USD	GBP	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	968,06	718,07	493,67	429,23	382,67
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	968,06	718,07	493,67	429,23	382,67

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	5 540,00
Total des créances		5 540,00
Dettes		
	Rachats à payer	7 204,22
	Frais de gestion fixe	45 249,29
Total des dettes		52 453,51
Total des créances et des dettes		-46 913,51

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part MAM HUMAN VALUES C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	536 681,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part MAM HUMAN VALUES D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	19 937,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part MAM HUMAN VALUES E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 877,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part MAM HUMAN VALUES F	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 560,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	31/12/2024
Part MAM HUMAN VALUES H	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6 564,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part MAM HUMAN VALUES I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	40 568,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part MAM HUMAN VALUES R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6 720,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	246 880,19
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	246 880,19
Report à nouveau	196,46
Sommes distribuables au titre du revenu net	247 076,65

Part MAM HUMAN VALUES C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	144 517,93
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	144 517,93
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	144 517,93
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	144 517,93
Total	144 517,93
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part MAM HUMAN VALUES D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	6 200,06
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	6 200,06
Report à nouveau	196,46
Sommes distribuables au titre du revenu net	6 396,52
Affectation :	
Distribution	6 230,64
Report à nouveau du revenu de l'exercice	165,88
Capitalisation	0,00
Total	6 396,52
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	23 964,003
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,26
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	1 023,61

Part MAM HUMAN VALUES E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	3 750,54
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 750,54
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 750,54
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	3 750,54
Total	3 750,54
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part MAM HUMAN VALUES F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 175,23
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 175,23
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 175,23
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 175,23
Total	1 175,23
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part MAM HUMAN VALUES H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 601,78
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 601,78
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 601,78
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 601,78
Total	1 601,78
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part MAM HUMAN VALUES I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	87 301,36
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	87 301,36
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	87 301,36
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	87 301,36
Total	87 301,36
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part MAM HUMAN VALUES R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 333,29
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 333,29
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 333,29
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	2 333,29
Total	2 333,29
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 703 862,21
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	3 703 862,21
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	268 225,35
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 972 087,56

Part MAM HUMAN VALUES C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 812 421,13
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 812 421,13
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 812 421,13
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	2 812 421,13
Total	2 812 421,13
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part MAM HUMAN VALUES D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	121 195,47
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	121 195,47
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	268 225,35
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	389 420,82
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	389 420,82
Capitalisation	0,00
Total	389 420,82
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part MAM HUMAN VALUES E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	72 986,87
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	72 986,87
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	72 986,87
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	72 986,87
Total	72 986,87
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part MAM HUMAN VALUES F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	22 870,59
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	22 870,59
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	22 870,59
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	22 870,59
Total	22 870,59
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part MAM HUMAN VALUES H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	31 173,50
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	31 173,50
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	31 173,50
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	31 173,50
Total	31 173,50
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part MAM HUMAN VALUES I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	597 806,72
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	597 806,72
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	597 806,72
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	597 806,72
Total	597 806,72
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part MAM HUMAN VALUES R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	45 407,93
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	45 407,93
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	45 407,93
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	45 407,93
Total	45 407,93
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			23 342 242,53	97,66
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			23 342 242,53	97,66
Assurance			1 594 170,00	6,67
AEGON LTD	EUR	22 500	128 700,00	0,54
ALLIANZ SE-REG	EUR	3 000	887 700,00	3,71
ASR NEDERLAND NV	EUR	2 500	114 450,00	0,48
AXA SA	EUR	13 500	463 320,00	1,94
Automobiles			263 812,50	1,10
KNORR-BREMSE AG	EUR	3 750	263 812,50	1,10
Banques commerciales			1 392 270,00	5,83
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	35 000	465 150,00	1,95
INTESA SANPAOLO	EUR	240 000	927 120,00	3,88
Biens de consommation durables			131 250,00	0,55
SEB SA	EUR	1 500	131 250,00	0,55
Construction et ingénierie			903 225,00	3,78
ARCADIS NV	EUR	9 000	529 200,00	2,22
VINCI SA	EUR	3 750	374 025,00	1,56
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			175 700,00	0,74
EDP RENOVAVEIS SA	EUR	17 500	175 700,00	0,74
Distribution spécialisée			570 860,00	2,39
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	11 500	570 860,00	2,39
Electricité			687 350,00	2,88
ELIA SYSTEM	EUR	3 250	241 800,00	1,01
IBERDROLA SA	EUR	33 500	445 550,00	1,87
Equipements électriques			1 304 210,00	5,46
NEXANS SA	EUR	3 500	364 700,00	1,53
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	3 900	939 510,00	3,93
Equipements et fournitures médicaux			1 186 100,00	4,96
BIOMERIEUX	EUR	5 200	538 200,00	2,25
ESSILORLUXOTTICA	EUR	2 750	647 900,00	2,71
Equipements et instruments électroniques			385 564,00	1,61
LEGRAND SA	EUR	4 100	385 564,00	1,61
Gaz			176 700,00	0,74
ENAGAS SA	EUR	15 000	176 700,00	0,74
Gestion immobilière et développement			163 600,00	0,68
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	2 000	163 600,00	0,68
Hôtels, restaurants et loisirs			1 101 300,00	4,61
ACCOR SA	EUR	5 750	270 480,00	1,13
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	6 350	433 070,00	1,82
SODEXO SA	EUR	5 000	397 750,00	1,66

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Logiciels			1 504 930,00	6,30
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	3 250	417 950,00	1,75
SAP SE	EUR	4 600	1 086 980,00	4,55
Machines			181 665,07	0,76
ALFA LAVAL AB	SEK	4 500	181 665,07	0,76
Media			257 500,00	1,08
PUBLICIS GROUPE	EUR	2 500	257 500,00	1,08
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			313 100,30	1,31
LONZA GROUP NOM.	CHF	550	313 100,30	1,31
Producteur et commerce d'énergie indépendants			1 059 210,00	4,43
AIR LIQUIDE SA	EUR	6 750	1 059 210,00	4,43
Produits alimentaires			195 360,00	0,82
DANONE	EUR	3 000	195 360,00	0,82
Produits chimiques			1 511 027,77	6,32
ARKEMA	EUR	2 000	147 100,00	0,62
LINDE PLC	USD	1 225	493 667,10	2,06
NOVONESIS (NOVOZYMES) B	DKK	7 000	382 673,17	1,60
SYMRISE AG	EUR	4 750	487 587,50	2,04
Produits de soins personnels			235 600,00	0,99
BEIERSDORF AG	EUR	1 900	235 600,00	0,99
Produits pharmaceutiques			1 289 325,88	5,39
ASTRAZENECA PLC	GBP	3 400	429 233,70	1,80
MERCK KGAA	EUR	450	62 955,00	0,26
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	600	162 877,18	0,68
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	3 300	634 260,00	2,65
Produits pour l'industrie du bâtiment			492 073,95	2,06
GEBERIT AG-REG	CHF	900	492 073,95	2,06
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			1 660 040,00	6,94
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	750	419 100,00	1,75
ASML HOLDING NV	EUR	1 700	1 153 790,00	4,83
S.O.I.T.E.C.	EUR	1 000	87 150,00	0,36
Services aux collectivités			1 378 865,00	5,77
E.ON SE	EUR	45 000	506 025,00	2,12
ENGIE	EUR	17 000	260 270,00	1,09
HERA SPA	EUR	60 000	205 920,00	0,86
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	15 000	406 650,00	1,70
Services aux professionnels			918 120,00	3,84
RELX PLC	EUR	21 000	918 120,00	3,84
Services financiers diversifiés			536 408,06	2,24
INVESTOR AB-B SHS	SEK	21 000	536 408,06	2,24
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			483 580,00	2,02
COVIVIO	EUR	4 500	219 420,00	0,92
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	26 000	264 160,00	1,10

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Soins et autres services médicaux			301 860,00	1,26
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	9 000	301 860,00	1,26
Textiles, habillement et produits de luxe			987 465,00	4,13
HERMES INTERNATIONAL	EUR	220	510 840,00	2,14
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	750	476 625,00	1,99
TITRES D'OPC			11 535,03	0,05
OPCVM			11 535,03	0,05
Gestion collective			11 535,03	0,05
OSTRUM SRI CASH Part I	EUR	1	11 535,03	0,05
Total			23 353 777,56	97,71

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	23 353 777,56
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	599 688,27
Autres passifs (-)	-52 453,51
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	23 901 012,32

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part MAM HUMAN VALUES C	EUR	527 726,290	34,35
Part MAM HUMAN VALUES D	EUR	23 964,003	32,53
Part MAM HUMAN VALUES E	EUR	3 006,510	156,47
Part MAM HUMAN VALUES F	EUR	1 149,107	128,28
Part MAM HUMAN VALUES H	EUR	1 528,929	131,42
Part MAM HUMAN VALUES I	EUR	245,332	15 824,01
Part MAM HUMAN VALUES R	EUR	2 250,915	130,02

MAM HUMAN VALUES

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	31 815 412,53	37 669 562,77
Actions et valeurs assimilées	31 804 298,23	36 554 874,93
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	31 804 298,23	36 554 874,93
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	11 114,30	1 114 687,84
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	11 114,30	1 114 687,84
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	31 779,51	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	31 779,51	0,00
COMPTES FINANCIERS	564 087,31	393 595,12
Liquidités	564 087,31	393 595,12
TOTAL DE L'ACTIF	32 411 279,35	38 063 157,89

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	27 367 829,59	36 312 110,35
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	172 481,69	252 547,41
Report à nouveau (a)	118,27	166,14
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	4 519 619,91	1 183 979,87
Résultat de l'exercice (a,b)	285 815,34	250 215,11
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	32 345 864,80	37 999 018,88
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	65 414,55	64 139,01
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	65 414,55	64 139,01
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	32 411 279,35	38 063 157,89

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	24 287,27	2 127,39
Produits sur actions et valeurs assimilées	975 047,21	1 022 387,08
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	999 334,48	1 024 514,47
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	5 265,68
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	5 265,68
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	999 334,48	1 019 248,79
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	701 123,94	761 662,41
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	298 210,54	257 586,38
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-12 395,20	-7 371,27
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	285 815,34	250 215,11

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net (déduction faite des parts en portefeuille d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle gérés par la société de gestion Meeschaert Asset Management) :

FR0013058005 - MAM HUMAN VALUES R : Taux de frais maximum de 2,30% TTC.
FR0013057981 - MAM HUMAN VALUES H : Taux de frais maximum de 2,30% TTC.
FR0013057965 - MAM HUMAN VALUES F : Taux de frais maximum de 2,30% TTC.
FR0013112752 - MAM HUMAN VALUES E : Taux de frais maximum de 2,30% TTC.
FR0011686823 - MAM HUMAN VALUES I : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.
FR0000448987 - MAM HUMAN VALUES C : Taux de frais maximum de 2,30% TTC.
FR0000448979 - MAM HUMAN VALUES D : Taux de frais maximum de 2,30% TTC.

Commission de surperformance :

A compter du 1er janvier 2022, le calcul de la commission de surperformance sera établi comme suit :
La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.
L'indice de référence est l'Euro Stoxx NEt Total Return.
Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Méthode de calcul :

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de Référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel. La performance du Fonds est calculée selon la méthode dite indicée.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

La surperformance générée par le Fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif net du Fonds et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence :

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. ». Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation :

La commission de surperformance se calcule sur une période d'observation de 12 mois allant du 1er janvier au dernier jour de bourse du mois de décembre.

A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement :

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 15% de la surperformance) dès lors que la performance du Fonds est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire.

Cristallisation :

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois et coïncide avec l'exercice comptable du Fonds.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts MAM HUMAN VALUES C	Capitalisation	Capitalisation
Parts MAM HUMAN VALUES D	Distribution	Distribution (totale ou partielle), et/ou Report (total ou partiel), et/ou Capitalisation (totale ou partielle) par décision de la société de gestion
Parts MAM HUMAN VALUES E	Capitalisation	Capitalisation
Parts MAM HUMAN VALUES F	Capitalisation	Capitalisation
Parts MAM HUMAN VALUES H	Capitalisation	Capitalisation
Parts MAM HUMAN VALUES I	Capitalisation	Capitalisation
Parts MAM HUMAN VALUES R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	37 999 018,88	42 851 789,88
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 425 571,59	5 441 343,80
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-12 738 569,93	-3 874 453,51
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 574 180,40	2 356 017,30
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 414 872,81	-1 041 947,19
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-384 349,30	-185 334,07
Différences de change	100 184,98	165 549,79
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-510 849,94	-7 954 043,95
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	7 064 289,77	7 575 139,71
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-7 575 139,71	-15 529 183,66
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 659,61	-17 489,55
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	298 210,54	257 586,38
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	32 345 864,80	37 999 018,88

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	564 087,31	1,74
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	564 087,31	1,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 USD		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	2 489 343,42	7,70	1 256 289,41	3,88	731 833,61	2,26	452 283,04	1,40
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	335,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	31 444,22
	Coupons et dividendes en espèces	335,29
TOTAL DES CRÉANCES		31 779,51
DETTES		
	Rachats à payer	12 644,12
	Frais de gestion fixe	52 770,43
TOTAL DES DETTES		65 414,55
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-33 635,04

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part MAM HUMAN VALUES C		
Parts souscrites durant l'exercice	20 191,921	685 735,74
Parts rachetées durant l'exercice	-197 829,052	-6 670 376,25
Solde net des souscriptions/rachats	-177 637,131	-5 984 640,51
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	711 821,663	
Part MAM HUMAN VALUES D		
Parts souscrites durant l'exercice	2 049,012	67 757,32
Parts rachetées durant l'exercice	-20 490,300	-652 276,90
Solde net des souscriptions/rachats	-18 441,288	-584 519,58
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	26 270,878	
Part MAM HUMAN VALUES E		
Parts souscrites durant l'exercice	492,280	77 745,67
Parts rachetées durant l'exercice	-56,675	-8 849,29
Solde net des souscriptions/rachats	435,605	68 896,38
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 645,058	
Part MAM HUMAN VALUES F		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-203,734	-25 770,31
Solde net des souscriptions/rachats	-203,734	-25 770,31
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 149,107	
Part MAM HUMAN VALUES H		
Parts souscrites durant l'exercice	150,160	19 935,24
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	150,160	19 935,24
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 222,031	
Part MAM HUMAN VALUES I		
Parts souscrites durant l'exercice	97,000	1 516 848,46
Parts rachetées durant l'exercice	-355,142	-5 355 559,28
Solde net des souscriptions/rachats	-258,142	-3 838 710,82
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	359,147	
Part MAM HUMAN VALUES R		
Parts souscrites durant l'exercice	438,650	57 549,16
Parts rachetées durant l'exercice	-200,748	-25 737,90
Solde net des souscriptions/rachats	237,902	31 811,26
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 125,102	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part MAM HUMAN VALUES C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MAM HUMAN VALUES D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MAM HUMAN VALUES E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MAM HUMAN VALUES F	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MAM HUMAN VALUES H	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MAM HUMAN VALUES I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MAM HUMAN VALUES R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts MAM HUMAN VALUES C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	598 760,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MAM HUMAN VALUES D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	20 559,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MAM HUMAN VALUES E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	8 441,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MAM HUMAN VALUES F	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 423,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts MAM HUMAN VALUES H	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6 349,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MAM HUMAN VALUES I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	57 943,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MAM HUMAN VALUES R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 645,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	118,27	166,14
Résultat	285 815,34	250 215,11
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	285 933,61	250 381,25

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MAM HUMAN VALUES C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	160 038,00	93 487,27
Total	160 038,00	93 487,27

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MAM HUMAN VALUES D		
Affectation		
Distribution	5 516,88	4 471,22
Report à nouveau de l'exercice	215,34	201,25
Capitalisation	0,00	0,00
Total	5 732,22	4 672,47
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	26 270,878	44 712,166
Distribution unitaire	0,21	0,10
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	1 038,14	1 614,59

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MAM HUMAN VALUES E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 708,92	1 070,30
Total	2 708,92	1 070,30

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MAM HUMAN VALUES F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	964,85	537,30
Total	964,85	537,30

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MAM HUMAN VALUES H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 911,29	842,87
Total	1 911,29	842,87

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MAM HUMAN VALUES I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	112 769,78	149 011,45
Total	112 769,78	149 011,45

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MAM HUMAN VALUES R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 808,55	759,59
Total	1 808,55	759,59

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	172 481,69	252 547,41
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 519 619,91	1 183 979,87
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	4 692 101,60	1 436 527,28

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MAM HUMAN VALUES C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 453 617,19	851 473,23
Total	3 453 617,19	851 473,23

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MAM HUMAN VALUES D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	294 045,78	293 558,06
Capitalisation	0,00	0,00
Total	294 045,78	293 558,06

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MAM HUMAN VALUES E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	58 458,52	9 634,18
Total	58 458,52	9 634,18

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MAM HUMAN VALUES F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	20 821,38	4 836,82
Total	20 821,38	4 836,82

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MAM HUMAN VALUES H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	41 245,97	7 588,10
Total	41 245,97	7 588,10

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MAM HUMAN VALUES I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	784 884,25	262 598,15
Total	784 884,25	262 598,15

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MAM HUMAN VALUES R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	39 028,51	6 838,74
Total	39 028,51	6 838,74

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	37 883 280,43	37 091 117,89	42 851 789,88	37 999 018,88	32 345 864,80
Parts MAM HUMAN VALUEES C en EUR					
Actif net	27 179 067,84	25 245 633,35	29 982 943,01	27 281 696,38	24 681 358,51
Nombre de titres	919 120,959	873 338,600	828 846,147	889 458,794	711 821,663
Valeur liquidative unitaire	29,57	28,90	36,17	30,67	34,67
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	1,14	-0,51	2,36	0,95	4,85
Capitalisation unitaire sur résultat	0,10	-0,15	0,38	0,10	0,22
Parts MAM HUMAN VALUEES D en EUR					
Actif net	1 663 165,13	1 477 790,34	1 747 367,15	1 310 628,21	867 899,03
Nombre de titres	57 785,383	52 705,140	49 953,049	44 712,166	26 270,878
Valeur liquidative unitaire	28,78	28,03	34,98	29,31	33,03
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,10	0,00	0,00	0,00
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	0,00	3,35	5,64	6,56	11,19
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	-0,49	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat	0,10	0,00	0,37	0,10	0,21
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,024	0,05	0,00 (*)
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,12	0,00	0,00	0,00
Parts MAM HUMAN VALUEES E en EUR					
Actif net	96 517,76	183 350,76	325 231,99	308 701,93	417 774,76
Nombre de titres	715,546	1 391,982	1 973,786	2 209,453	2 645,058
Valeur liquidative unitaire	134,88	131,71	164,77	139,71	157,94
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	5,25	-2,34	10,79	4,36	22,10
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,84	1,67	0,48	1,02

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Parts MAM HUMAN VALUES F en EUR					
Actif net	12 524,88	103 746,18	184 061,65	154 966,51	148 800,24
Nombre de titres	112,888	961,206	1 362,498	1 352,841	1 149,107
Valeur liquidative unitaire	110,94	107,93	135,09	114,54	129,49
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,32	-1,92	8,84	3,57	18,11
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,08	-1,09	1,44	0,39	0,83
Parts MAM HUMAN VALUES H en EUR					
Actif net	164 535,62	160 963,59	280 911,10	243 128,40	294 764,74
Nombre de titres	1 454,527	1 454,527	2 029,830	2 071,871	2 222,031
Valeur liquidative unitaire	113,11	110,66	138,39	117,34	132,65
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,39	-1,96	9,06	3,66	18,56
Capitalisation unitaire sur résultat	0,40	-0,52	1,36	0,40	0,86
Parts MAM HUMAN VALUES I en EUR					
Actif net	8 718 308,76	9 765 925,45	10 071 564,55	8 480 786,81	5 656 348,74
Nombre de titres	685,077	773,989	630,289	617,289	359,147
Valeur liquidative unitaire	12 726,02	12 617,65	15 979,28	13 738,76	15 749,39
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	490,63	-222,64	1 040,83	425,40	2 185,41
Capitalisation unitaire sur résultat	185,91	97,91	338,11	241,39	313,99
Parts MAM HUMAN VALUES R en EUR					
Actif net	49 160,44	153 708,22	259 710,43	219 110,64	278 918,78
Nombre de titres	437,656	1 404,370	1 896,738	1 887,200	2 125,102
Valeur liquidative unitaire	112,32	109,44	136,92	116,10	131,24
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,36	-1,94	8,96	3,62	18,36
Capitalisation unitaire sur résultat	0,39	-0,91	1,40	0,40	0,85

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	5 800	1 403 310,00	4,34
COVESTRO AG	EUR	8 000	421 440,00	1,30
SAP SE	EUR	3 000	418 440,00	1,30
SYMRISE AG	EUR	3 800	378 632,00	1,17
TOTAL ALLEMAGNE			2 621 822,00	8,11
BELGIQUE				
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	4 300	339 270,00	1,05
TOTAL BELGIQUE			339 270,00	1,05
DANEMARK				
COLOPLAST B	DKK	2 000	207 167,68	0,64
TOTAL DANEMARK			207 167,68	0,64
ESPAGNE				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	4 000	259 520,00	0,80
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	19 000	351 975,00	1,08
IBERDROLA SA	EUR	26 000	308 620,00	0,96
TOTAL ESPAGNE			920 115,00	2,84
FRANCE				
ACCOR	EUR	10 000	346 000,00	1,07
AIR LIQUIDE	EUR	7 950	1 400 154,00	4,33
ARKEMA	EUR	3 250	334 750,00	1,04
AXA	EUR	47 150	1 390 453,50	4,30
BNP PARIBAS	EUR	12 300	769 857,00	2,38
CAPGEMINI SE	EUR	3 750	707 812,50	2,19
CREDIT AGRICOLE	EUR	42 500	546 210,00	1,68
DANONE	EUR	5 250	308 070,00	0,95
EDENRED	EUR	11 700	633 438,00	1,95
ENGIE	EUR	98 000	1 559 964,00	4,82
ESSILORLUXOTTICA	EUR	7 000	1 271 200,00	3,93
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	3 850	461 615,00	1,42
GECINA NOMINATIVE	EUR	2 750	302 775,00	0,93
L'OREAL	EUR	1 835	826 942,75	2,56
LEGRAND SA	EUR	1 000	94 100,00	0,30
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	2 150	1 577 240,00	4,88
MICHELIN (CGDE)	EUR	25 500	827 730,00	2,56
ORANGE	EUR	115 000	1 184 960,00	3,66
PERNOD RICARD	EUR	4 000	639 000,00	1,98
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	4 750	863 455,00	2,67
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	29 000	828 240,00	2,56
VINCI SA	EUR	14 500	1 648 650,00	5,10
TOTAL FRANCE			18 522 616,75	57,26
ITALIE				
INTESA SANPAOLO	EUR	180 000	475 830,00	1,47
TOTAL ITALIE			475 830,00	1,47
PAYS-BAS				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ASML HOLDING NV	EUR	2 650	1 806 505,00	5,58
STELLANTIS NV	EUR	17 000	359 465,00	1,12
TOTAL PAYS-BAS			2 165 970,00	6,70
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	6 000	731 833,61	2,26
LINDE PLC	USD	3 380	1 256 289,41	3,89
RELX PLC	EUR	36 500	1 307 430,00	4,04
TOTAL ROYAUME-UNI			3 295 553,02	10,19
SUEDE				
SVENSKA CELLULOSA -B- FREE	SEK	18 000	245 115,36	0,76
TOTAL SUEDE			245 115,36	0,76
SUISSE				
DSM FIRMENICH	EUR	1 000	92 000,00	0,28
GEBERIT NOM.	CHF	150	87 311,02	0,27
GIVAUDAN-REG	CHF	110	413 866,09	1,28
NOVARTIS AG-REG	CHF	6 600	604 904,97	1,87
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	3 000	792 116,63	2,45
SIKA AG-REG	CHF	2 000	591 144,71	1,83
STMICROELECTRONICS NV	EUR	9 500	429 495,00	1,33
TOTAL SUISSE			3 010 838,42	9,31
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			31 804 298,23	98,33
TOTAL Actions et valeurs assimilées			31 804 298,23	98,33
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
OSTRUM SRI CASH Part I	EUR	1	11 114,30	0,03
TOTAL FRANCE			11 114,30	0,03
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			11 114,30	0,03
TOTAL Organismes de placement collectif			11 114,30	0,03
Créances			31 779,51	0,10
Dettes			-65 414,55	-0,20
Comptes financiers			564 087,31	1,74
Actif net			32 345 864,80	100,00

Parts MAM HUMAN VALUES D	EUR	26 270,878	33,03
Parts MAM HUMAN VALUES R	EUR	2 125,102	131,24
Parts MAM HUMAN VALUES C	EUR	711 821,663	34,67
Parts MAM HUMAN VALUES H	EUR	2 222,031	132,65
Parts MAM HUMAN VALUES E	EUR	2 645,058	157,94
Parts MAM HUMAN VALUES F	EUR	1 149,107	129,49
Parts MAM HUMAN VALUES I	EUR	359,147	15 749,39